



Le respect du secret professionnel et le partage d'informations confidentielles

Les professionnels sont confrontés quotidiennement à ces interrogations autour de l'astreinte au secret, du possible partage d'informations confidentielles et des hypothèses de levée obligatoires et facultatives du secret.

Comment concilier informatisation, dossier unique de l'usager et respect du secret, et par-delà comment travailler en équipe pluridisciplinaire alors que les obligations légales divergent parfois du seul fait de la profession ?

La prise en charge, l'accompagnement global de l'usager étant la finalité de l'intervention, les pratiques, l'éthique et la déontologie professionnelles seront questionnées tout au long de la formation.

Objectifs

- Savoir maîtriser les règles relatives au secret professionnel et au partage d'informations confidentielles
- Être capable de réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Pouvoir identifier les sanctions encourues en cas de non-respect des droits et obligations de chacun

Contenus

- La distinction entre le secret professionnel et les obligations connexes : discrétion professionnelle, confidentialité, devoir de réserve
- Les modalités d'organisation du secret : détermination des professionnels astreints au secret depuis la loi de 2016 et définition de l'information à caractère secret. L'opposabilité au titulaire de l'autorité parentale ou à l'entourage de l'usager
- Les modalités du partage d'informations entre professionnels appartenant ou non à la même équipe ou même institution
- Les dérogations au secret : les hypothèses de levées obligatoires et facultatives du secret
- Les sanctions encourues en cas de non-respect des règles relatives au secret : responsabilité pénale et responsabilité civile, personnelle et professionnelle

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Apports théoriques et méthodologiques à partir de méthodes actives
- Analyse et évaluation de ses pratiques d'accueil
- Jeux de communication ciblés
- Mises en situation et jeux de rôles

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

Chaque participant réalisera une auto-évaluation afin de se représenter les acquis de la formation suivie.

Évaluation de la formation

Au terme de la formation, chaque participant complétera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée péconisée

14h00

soit 2 jours

Public

Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

Pré-requis

Aucun

Durée

14h (soit 2 jours)

Profil de l'intervenant

Experte juridique et spécialiste du secteur social, médico-social et sanitaire

Dates

Nous consulter

Lieu

Hérouville Saint-Clair (14)

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr